

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire du CNBR

Réunie extraordinairement

Samedi 4 novembre 2023 à 15 heures 30

Cher adhérent,

La reprise du club en RÉGIE par la Métropole AMP est actée au 1^{er} Janvier 2024 . Une nouvelle convention est en cours de négociation qui va profondément changer la gestion de notre port .

Une assemblée Générale ordinaire est convoquée afin que chacun puisse s'informer des conséquences de ce changement :

- Sur le fonctionnement du port.
- Sur la place de l'association
- Sur l'évolution des tarifs

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Appel des adhérents et émargement ; vérification des pouvoirs.
- Désignation de 2 scrutateurs
- Exposé de la situation et du plan de la nouvelle convention
- Exposé des perspectives tarifaires.
- Questions
- Vote d'une motion et Quitus au bureau pour les décisions à prendre.
- Vote sur la transmissions des données personnelle à l'autorité portuaire.

Apéritif de l'amitié

Le Président
Gilles FALQUE

POUVOIR

Je soussigné M /Mme.....

donne pouvoir à M /Mme.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale du 4 novembre 2023

Fait à (date et signature)

Remettre ce pouvoir avant le début de l'Assemblée Générale ou le faire parvenir au club par courrier.